



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Édouard

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Édouard, tenue le 6 mars 2017 à 20 h à la salle du Conseil, située au 405C, Montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents madame la conseillère Annie Lussier, messieurs les conseillers Claude Poissant, Daniel Racette et Alain Poissant. Étaient absents messieurs les conseillers Gaétan Boulerice et Sylvain Seyer.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. La directrice générale et secrétaire- trésorière, Madame Christine Tremblay était présente. La séance débute à 20 h.

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions du public
 - Nathalie Lécuyer domiciliée au 27, Place Normand : Est-ce que la Municipalité a revu son plan d'intervention suite au refoulement d'égout dans la soirée de samedi à dimanche ? Le Maire : Le plan d'intervention est à revoir et nous attendons le rapport de la firme Aquatech. Nous vous assurons que cela ne se reproduira plus.
 - Éric Girard domicilié au 92, rue de la Rivière : S'il n'y avait pas eu de problème de communication, est-ce que nous aurions été épargné ? Le Maire : Si la firme Aquatech avait répondu à temps, nous n'aurions pas eu de problèmes.
 - Geneviève Séquin résidante du 86, rue de la Rivière : Aurons-nous plus de problèmes lorsqu'il y aura le nouveau développement ? Le Maire : Nous ne sommes pas encore rendus à faire l'étude du nouveau développement, mais soyez assurée que la capacité des bassins sera analysée.
6. Dépôt de la correspondance du mois
7. **LÉGISLATION**
 - 7.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2017
8. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
 - 8.1 Paiement de la liste de comptes fournisseurs du mois
9. **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**
 - 9.1 Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller, Monsieur Daniel Racette
 - 9.2 Cession de terrains à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) pour l'agrandissement de l'école primaire Saint-Édouard
10. **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 10.1 Comité du service de la sécurité incendie- Le conseiller municipal, Monsieur Gaétan Boulerice
 - 10.2 Engagement permanent - Pomprière
 - 10.3 Comité du trio du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice
 - 10.4 Autorisation à la municipalité de Saint-Michel d'aller en appel d'offres pour la vente de conteneurs
 - 10.5 Comité de parrainage Sûreté du Québec - Le conseiller, Monsieur Claude Poissant
11. **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**
 - 11.1 Responsable de la gestion du réseau routier - Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer
 - 11.2 Autorisation pour que la Municipalité effectue l'entretien des ampoules et des photocellules des lampadaires de la rue Thibert et de la place Normand
12. **GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE**
 - 12.1 Comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller Sylvain Seyer
 - 12.2 Demande d'appui à la Société canadienne du cancer pour nommer le mois d'avril, Mois de la jonquille
13. **GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**
 - 13.1 Responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées- Le conseiller Alain Poissant
 - 13.2 Autorisation pour procéder à l'achat de bacs de recyclage
14. **GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE**
 - 14.1 Comité de la bibliothèque et de la culture - La conseillère Annie Lussier



No de résolution
ou annotation

14.2 Autorisation à la Caravane des Cultures de s'installer dans le stationnement de l'Hôtel de ville de 16 h à 19 h les mercredis à compter du 24 mai et ce, jusqu'à la première semaine d'octobre

15. GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

15.1 Responsable de la gestion des technologies de l'information – La conseillère Annie Lussier

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. VARIA

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

10 personnes dans la salle

Correspondance :

17-03-029 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 mars 2017.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)		
#	Prénom	Initiales	#	Prénom	Initiales	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5	Daniel Racette	O		
# 2	Gaëtan Boulerice	A	# 6	Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3	Claude Poissant	P	Maire :			ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :			REJETE	

17-03-030 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2017

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2017, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)		
#	Prénom	Initiales	#	Prénom	Initiales	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5	Daniel Racette	O		
# 2	Gaëtan Boulerice	A	# 6	Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3	Claude Poissant	O	Maire :			ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :			REJETE	

17-03-031 Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, en vertu du règlement no 150 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer # périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et **D'APPROUVER** le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 108 216,53 \$; **ET QUE** ce rapport soit classé sous le numéro **2017-03** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)		
#	Prénom	Initiales	#	Prénom	Initiales	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5	Daniel Racette	O		
# 2	Gaëtan Boulerice	A	# 6	Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3	Claude Poissant	P	Maire :			ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :			REJETE	

GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES

Rapport du responsable de la gestion du matériel et des immeubles – Le conseiller Daniel Racette

➤ L'entretien de nos génératrices, soit celle de la station d'épuration, du centre communautaire et du garage municipal a été fait.

17-03-032 Cession de terrains à la Commission scolaire des Grandes Seigneuries (CSDGS) pour l'agrandissement de l'école primaire Saint-Édouard

CONSIDÉRANT QUE la capacité de l'école Saint-Édouard est actuellement insuffisante ;

CONSIDÉRANT QUE la CSDGS a obtenu le financement du Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (MEES) afin de procéder à l'agrandissement de l'école Saint-Édouard ;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la CSDGS doit être propriétaire d'un terrain ayant les dimensions requises pour accueillir les travaux d'agrandissement dans les six mois suivant l'annonce du MEES faite le 26 août 2016 ;

IL EST PROPOSÉ DE CÉDER le terrain nécessaire à l'agrandissement de l'école primaire Saint-Édouard à la Commission scolaire des Grandes Seigneuries ; **QUE** la partie du lot numéro 3 991 582, la partie du lot numéro 3 991 581 et la partie du lot numéro 3 991 882 soient cédées tel qu'il apparaît au plan annexe P017 ; **ET QUE** l'arpenteur-géomètre et un Notaire soient mandatés afin de finaliser la cession du terrain.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Statut	Statut	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	P	
# 2	Gaétan Boulерice	A	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE

GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du responsable du comité du service de la sécurité incendie – Le conseiller Gaétan Boulерice

➤ Absent

17-03-033 Engagement permanent - Pompère

CONSIDÉRANT QUE la résolution 16-09-159 concernant l'embauche de madame Christina Côté comme pompère ;

CONSIDÉRANT QUE la période probatoire est terminée ;

CONSIDÉRANT les recommandations du Directeur de la sécurité du service d'incendie ;

IL EST PROPOSÉ DE CONFIRMER l'engagement permanent de madame Christina Côté au poste de pompère pour la municipalité de Saint-Édouard à compter du 19 mars 2017.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Statut	Statut	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	P	# 5 - Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulерice	A	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE

Comité du trio du service de la sécurité incendie – Le conseiller Gaétan Boulерice

➤ Absent

17-03-034 Autorisation à la municipalité de Saint-Michel d'aller en appel d'offres pour la vente des conteneurs

CONSIDÉRANT QUE le projet du trio incendie relatif à l'ensemble de conteneurs destinés à la formation incendie ne s'est jamais concrétisé ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 16-12-214 sommat le comité du TRIO de procéder à la vente des équipements ;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres sur le site internet Centre de services partagés du Québec (CSPQ) n'est que de 200 \$;

IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER de mandater la ville de Saint-Michel d'aller en appel d'offres avec la firme CSPQ.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Statut	Statut	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulерice	A	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE

Comité de parrainage Sûreté du Québec– Le Conseiller Claude Poissant

➤ Aucune rencontre n'a eu lieu.



No de résolution
ou annotation

GESTION DU RÉSEAU ROUTIER

Rapport du responsable de la gestion du réseau routier – Le maire, M. Ronald Lécuyer

- Un beau travail de la part des gars de déneigement durant la tempête, aucune plainte n'a été répertoriée.

17-03-035 Autorisation pour que la Municipalité effectue l'entretien des ampoules et des photocellules des lampadaires desservants la rue Thibert et de la Place Normand

CONSIDÉRANT QUE l'éclairage urbain est desservi par des lampadaires installés sur les terrains résidentiels de la rue Thibert et de la place Normand ;

CONSIDÉRANT QUE l'entretien complet de ces lampadaires est à la charge des propriétaires en vertu des précédentes résolutions adoptées depuis l'an 1984 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est propriétaire des lampadaires installés sur les terrains privés des résidents du secteur ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un sondage en décembre 2016 afin de déterminer l'étendue des problèmes de fonctionnement des lampadaires et pour obtenir l'avis des propriétaires concernés quant à une proposition de rapatriement d'entretien ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à l'envoi de 34 lettres, soit à chacun des propriétaires ayant un lampadaire sur son terrain ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu 19 réponses qui sont favorables à une proposition d'entretien ;

CONSIDÉRANT QUE 56 % des propriétaires concernés sont d'accord pour permettre un entretien des ampoules et de la photocellule aux frais de la Municipalité et 44 % des propriétaires n'ont pas répondu au sondage ;

IL EST PROPOSÉ D'ABROGER toutes résolutions antérieures faisant référence aux modalités d'entretien des lampadaires de la rue Thibert et de la place Normand ; **QUE** les entretiens des ampoules et des photocellules soient à la charge de la Municipalité ; **QUE** les coûts en énergie électrique ainsi que les autres entretiens tel que les vitres, l'armature, les connexions et le branchement électriques continuent d'être à la charge des propriétaires ; **QUE** la Municipalité et ses sous-traitants soient autorisés à pénétrer sur les terrains concernés ; **ET QUE** tous les propriétaires visés soient avisés de cette décision via poste-lettre.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	P	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	A	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE

Rapport du responsable du comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller Sylvain Seyer

- Absent

17-03-036 Demande d'appui à la Société canadienne du cancer pour nommer le mois d'avril, Mois de la jonquille

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande d'appui de la Société canadienne du cancer ;

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies ;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie ;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public ;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer ;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer ;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie ;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie ;

IL EST PROPOSÉ DE DÉCRÉTER le mois d'avril, Mois de la Jonquille **ET QUE** la Municipalité encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	A	# 6 Alain Poissant	P		ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3 Claude Poissant	O	Maire :			ADOPTE A LA MAJORITE
# 4 Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :			REJETE

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Rapport du responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées – Le conseiller Alain Poissant

- Montée de l'eau dans la nuit de samedi à dimanche (25 – 26 février), nous avons revu notre système de communications et notre plan d'intervention.

17-03-037 Autorisation pour procéder à l'achat de bacs de recyclage

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité fournit les bacs de recyclage aux adresses enregistrées sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE le recyclage permet de réduire la quantité de déchets à envoyer au site d'enfouissement ;

CONSIDÉRANT QUE le programme de subvention de Recyc-Québec effectue un calcul de ses redevances notamment à partir la quantité de tonnage d'ordures enfouies ;

CONSIDÉRANT QUE les valeurs environnementales sont importantes pour la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a plus de bacs de recyclage en inventaire et que le département des travaux publics a reçu des demandes de citoyens établis ou de nouveaux citoyens pour en obtenir un ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une soumission pour effectuer l'achat de 21 bacs de recyclage et de pièce de rechange pour les bacs de recyclage défectueux ;

IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER la soumission émise par USD LOUBAC au montant de 2 730 \$, taxes et transports en sus **ET QUE** cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement de l'année 2017.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	P		
# 2 Gaétan Boulerice	A	# 6 Alain Poissant	O		ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3 Claude Poissant	O	Maire :			ADOPTE A LA MAJORITE
# 4 Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :			REJETE

GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

Rapport du responsable du comité de la bibliothèque et de la culture – La conseillère Annie Lussier

- Selon le rapport de la bibliothécaire, tout a doublé (prêts de livres, etc.). Elle regarde présentement la planification des activités à venir. Félicitations à Mylène pour son travail.



No de résolution
ou annotation

17-03-038 Autorisation de recevoir la Caravane des Cultures pour la période du 24 mai à la première semaine d'octobre 2017

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a accueilli la Caravane des Cultures l'été dernier ;

CONSIDÉRANT QUE la Caravane des Cultures est un marché mobile qui a pour mission d'assurer un approvisionnement stable et abordable de fruits et légumes de producteurs locaux sur l'ensemble du territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville ;

CONSIDÉRANT QUE la Caravane des Cultures veut s'installer dans le stationnement de l'Hôtel de ville les mercredis pendant cette période ;

IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER la venue de la Caravane des Cultures dans le stationnement de l'Hôtel de ville tous les mercredis à compter du 24 mai 2017 et ce, jusqu'à la première semaine d'octobre, de 16 h à 19 h.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	P	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	A	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Rapport du responsable du comité de gestion des technologies de l'information –La conseillère Annie Lussier

➤ Rien.

PÉRIODE DE QUESTIONS

VARIA

17-03-039 Levée de l'assemblée

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE LEVER** la présente séance à 20 h 37.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	A	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	


Ronald Lécuyer
maire


Christine Tremblay, oma
directrice générale &
secrétaire trésorière